



BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT- DIVY

n° 386 de Samedi
29 août 2009

E T A T CIVIL

★ Naissances

- Léo DURAND, 17 rue des Alouettes, le 24 juillet
- Baptiste CUZIAT, 3 impasse Tabarly, le 15 août

★ Mariages

- Florent ISOARD, Plabennec et Marine GUERMEUR, Kerdu Bian
- Jérémy LOYER et Emilie MARZIN, 6A Villa Fleurie
- Jean-Vincent LE BEC, Goarémic et Anne Laure BOZEC, Plouider

URBANISME

★ Demande de Déclaration Préalable

- Serge LAOT, 12 rue des
J o n q u i l l e s
Abri jardin

★ Accords de Déclaration Préalable

- André LE BEC,
G o a r é m i c
Pose panneaux

- Benoît EOZENOÛ, photovoltaïques
Route de
K e r s a i n t
Couverture

sas entrée en ardoises

- Jean-Pierre LE GALL, Route Valy
L é d a n
Création lot

★ Demandes de Permis de Construire

- Hervé PRIGENT, 13 rue des
B l e u e t s
Extension habitation

+ couverture terrasse

- Michel KEREBEL,
P o r s q u é l e n
Véranda

- Marc BERNICOT, 5 impasse
D u g u e s c l i n
Véranda

CENTRE DE LOISIRS DU MERCREDI

Pour tous renseignements, contacter Mme Marchal
au ☎ 06.33.52.91.88 - par mail : kristell.marchal@epal.asso.fr

Permanence les mardis de 16 h 30 à 18 h à la Maison des
Bruyères (possibilité de prendre rendez-vous).

Le Centre recherche **animateur(trice)** pour le mercredi.

REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE

Il remplace le RMI, l'API, la prime de retour à l'emploi, la
prime forfaitaire d'intéressement versée au titre de l'activité
professionnelle. Avant d'en faire la demande, faites le test soit
sur internet : www.caf.fr – soit à l'accueil RSA : Maison des
services – 59 rue de Brest – Landerneau. Des prospectus
concernant le RSA sont disponibles à l'accueil de la Mairie.

RECENSEMENT MILITAIRE

Modalités de recensement des françaises et des français nés en SEPTEMBRE 1993

Les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire
recenser en mairie dès leurs 16 ans révolus. Les jeunes sont
donc invités à passer en mairie, munis du livret de famille des
parents.

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE concernant le GAEC de kergavarec à Guipavas

Le dossier est consultable à la Mairie de Guipavas du
17 août au 17 septembre 2009 aux jours et heures d'ouverture
habituels des bureaux.

UTILISATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Il est rappelé aux utilisateurs (associations et particuliers)
que le balayage de la salle doit être effectué après utilisation.
Les déchets ménagers contenus dans des sacs poubelles (à
l'exception des bouteilles en verre et en plastique), doivent être
déposés dans les conteneurs situés près de l'office.

Les bouteilles en plastique et les bouteilles de verre doivent
être déposées dans les conteneurs situés près de la salle de
sports.

ANALYSES D'EAU DU RESEAU PUBLIC

Analyses effectuées le **30/06/09** et le **24/07/09** -Eau conforme
aux normes de qualité. Teneur en nitrates de **37 mg/l** et de
36 mg/l.

MENU DE LA CANTINE (à titre indicatif)

INFOS DU MOIS

CIMETIERE - Renouvellement des concessions

Plusieurs concessions arrivent à échéance. Un courrier type
a été adressé aux familles titulaires de ces concessions ou à
leurs proches, les invitant à renouveler leurs concessions ou à y
renoncer.

J.03.09	Pâté campagne/Hachis parmentier/Salade verte/Compote
V.04.09	Tomate-Maïs/Filet hoki pané-Jardinière légumes/Tarte
L.07.09	Carottes râpées/Rôti dinde-Haricots verts/Semoule au lait
M.08.09	Tomate ½ œuf/Gratin pâtes au thon/Yaourt sucré
J.10.09	Melon/Sauté bœuf-Pommes noisette/Yaourt pulpe fruits
V.11.09	Salade niçoise/Chipolatas-Purée brocolis/Crème dessert
L.14.09	Betteraves/Goulasch bœuf-Pommes paillason/Fromage
M.15.09	blanc
J.17.09	Salade concombres/Filet poulet-Printanière légumes/Beignet
V.18.09	Tomate/Spaghettis carbonara/Fruit
	Salade 3 dés/Filet colin-Ratatouille-Semoule/Crème dessert
L.21.09	Taboulé volaille/Jambon grill-Purée céleri/Fruit
M.22.09	Salade dés fromages/Thon-Epinards-Riz/Yaourt pulvé
J.24.09	Repas aveyronnais
V.25.09	Betteraves-Maïs/Marengo volaille-Pommes persillées/Fruit

INFOS UTILES

AVIS AUX NOUVEAUX HABITANTS

Les nouveaux habitants de la Commune sont invités à se présenter en Mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant.

SECRETARIAT DE LA MAIRIE

☎ **02.98.20.20.90 - Fax : 02.98.20.29.18**

e-mail : mairie-st-divy@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00
et de 13 h 30 à 17 h 00 - Samedi de 9 h 00 à 12 h 00

PROCHAIN BULLETIN : le samedi 26 septembre
Annonces à déposer en Mairie pour le lundi 14

La COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LANDERNEAU DAOULAS

poursuit sa politique de tri sélectif dans les déchetteries communautaires et propose aux particuliers et professionnels la possibilité de déposer les **cartouches jet d'encre et laser vides et/ou usagées des imprimantes, fax et photocopieurs** à la déchetterie de St-Eloi. Ces cartouches seront ensuite recyclées pour être remises sur le marché sous forme de cartouches génériques.

A signaler que la société qui en effectuera le recyclage, travaille en partenariat avec la Fédération des Maladies Orphelines et qu'un don y est versé pour chaque cartouche collectée (57 000 € versés en 2008).

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LANDERNEAU DAOULAS

Il a été délivré par les pharmacies du Pays de Landerneau Daoulas, depuis le début de l'année 2006, des boîtes jaunes étanches destinées à recevoir les Déchets de Soins à Risques Infectieux (DASRI) pour les particuliers. Ces boîtes étanches et normalisées sont collectées et échangées (une vide pour une pleine) par les gardiens des déchetteries de PLOUEDERN et DAOULAS d'une façon générale **la première semaine complète du mois**. Il est rappelé que **tout autre contenant** (bouteille ou sac plastique, boîte en carton ou métallique etc...) **sera refusé** et qu'il appartient à l'utilisateur d'en effectuer le transfert et la fermeture par encliquetage.

BASSIN VERSANT DU QUILLIMADEC

Communauté de Communes du Pays de Lesneven et de la Côtes des Légendes

Programme de la qualité de l'eau sur le bassin versant

Qu'est ce qu'un produit phytosanitaire ou pesticide ?

C'est un produit chimique de traitement des végétaux. On peut les classer en 3 catégories : les désherbants pour « tuer » les herbes sauvages indésirables ; les insecticides pour lutter contre les insectes nuisibles ; les fongicides qui détruisent les champignons comme le mildiou.

L'utilisation de ces produits n'est pas sans risque pour l'environnement et la santé, ils doivent donc être utilisés avec beaucoup de précautions et seulement en cas de nécessité !

Comment jardiner en protégeant sa santé et l'environnement ?

Pour réduire l'utilisation des pesticides sur les zones à risque (pavés, dalles, bitumes...), des méthodes simples existent. Aussi, pensez à favoriser le désherbage à l'eau chaude (eau chaude de cuisson par exemple) ou le désherbage thermique au gaz. La chaleur fait éclater les cellules végétales et provoque alors la mort de la plante. Cependant, ces méthodes ne sont efficaces que sur des plantes de petite taille.

Comment jardiner en protégeant sa santé et l'environnement ?

Si vous utilisez des pesticides, quelques règles sont à respecter :

- N'intervenir qu'en cas de nécessité
- Choisir uniquement des produits portant la mention « Emploi autorisé dans les jardins »
- Ne pas traiter en cas de météo défavorable (pluie, vent ou température élevée)
- Calculer la quantité de produit à utiliser en tenant compte de la dose autorisée. Mettre plus de produit n'augmente pas son efficacité
- Se protéger et protéger son entourage pendant le traitement.
- Utiliser un pulvérisateur prévu à cet effet et non un arrosoir
- Stocker les produits dans leur emballage d'origine. Les emballages vides doivent être déposés en déchetterie.

Comment lutter contre les plantes invasives dans nos ruisseaux ?

Les plantes invasives peuvent s'installer facilement dans les endroits fortement découverts, car ce sont souvent des plantes dominantes qui prennent le dessus sur la flore locale.

Si vous rencontrez un cas de Renouée du Japon, il est important de couper les tiges et de brûler la totalité des coupes, car la plante se reproduit par bouturage spontané de fragments de tiges. Renseignements : Syndicat Mixte des Eaux du Bas Léon au ☎ 02.98.30.75.24.

HORAIRES DE LA DECHETTERIE DE STELOI

Horaire d'été du 1^{er} mars au 31 octobre 2009 du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h

DEPOTS DE DECHETS DE JARDIN DANS LA REMORQUE COMMUNALE AU BOURG

☞ Pour les déchets de jardin seulement : du Vendredi 17 h au Lundi 8 h 30 et du Mercredi 18 h au Jeudi 8 h.

Mercredi		Vendredi	
02.09	Kerhuel	04.09	Orée du bourg
09.09	Versant Sud	11.09	Lésivy
16.09	Kérellou	18.09	Rue Louis Aragon
23.09	Rue des Alouettes	25.09	Rue Jonquilles/Bleuets

SANTÉ & SOCIAL

DATES WE	PHARMACIES LANDERNEAU du Samedi 9 h 30 à 20 h et Dimanche de 9 h 30 à 20 h
06.09	S LACOSTE – 2 Quai de Léon D DEROFF - Plouñeventer
13.09	MOIGN – 82 rue Fontaine Blanche
20.09	S BERNICOT 54 rue Fontaine Blanche D PREMEL-CABIC – Kergreis
27.09	S CORRE-JOULLAT 32 quai de Léon D BYDLON - La Roche Maurice

En cas d'urgence, de nuit ou de week-end, il faudra appeler le 15, pour avoir les coordonnées du médecin de garde, ou organiser les secours

CABINET PARAMEDICAL - 8 rue Stréat Névez

Masseurs kinésithérapeutes ☎ 02.98.20.33.33 tous les jours
urgences respiratoires le WE
MEYTRAUD-LANNUZEL Sandrine – BOUCHER Xavier
Infirmiers ☎ 02.98.20.33.40 - tous les jours
LE GALL Yolande – GUILLOU Bernard
Pédicure podologue ☎ 02.98.20.38.91 tous les jours sauf WE
COMPAGNON Audrey

RAM	responsable = Fabienne PICHON - permanence à ST DIVY le jeudi matin sans RDV (9h - 12h)	ville PLOUEDERN	tel 02,98,20,97,67
CAF	Maison des Services Publics 59 rue de Brest	LANDERNEAU	
SPANC			02,98,21,37,67
ADMR			02,98,85,23,17
ANPE			02,98,21,57,55
PLIE			02,98,21,67,93
MISSION LOCALE			02,98,21,52,29
CIO			02,98,85,23,00
CPAM	1 rue du Dr Pouliquen	LANDERNEAU	
*CDAS	5 rue du Dr Pouliquen	LANDERNEAU	02,98,85,35,33
PMI			
Centre de loisirs	Vacances scolaires + mercredi	ST DIVY	06,33,52,91,88
Conciliateur	permanence en mairie de un lundi par mois (9h - 11h30) - voir la presse	LANDERNEAU	
Médiateur	permanences à la Sous Préfecture	BREST	02,98,00,97,71
MAISON DEPARTEMENTALE DES HANDICAPES	12 Rue Le Déan	QUIMPER 29018	02,98,90,50,50

*CDAS - Centre Départemental d'Action Sociale

5 rue Dr Pouliquen à Landerneau ☎ 02 98 85 35 33 - fax : 02,98,21,60,27 - Accueil du lundi au vendredi 9h / 12h et 13h30 / 17h

Accès aux droits :

- Permanences sans RDV le lun, le mer et le ven 9h / 12h au CDAS. Accueil par une assistante administrative.
- Permanences des assistantes sociales sur RDV
- Rencontre avec la sage-femme PMI (Protection Maternelle et Infantile) sur RDV au CDAS ou à domicile
- Permanence sans RDV de la puéricultrice le mar de 13h30 à 16h30

Consultations d'enfants (de la naissance à six ans) assurées par un médecin PMI et une puéricultrice le jeu matin sur RDV

VIE PAROISSIALE

HORAIRE DES MESSES

(septembre à novembre 2009)

Septembre : tous les dimanches à 10 h 30 à St-Divy

Octobre : les dimanches 4 et 18 octobre à 10 h 30 à St-Thonan

Novembre : les dimanches 1er (Toussaint), 15 et 29 novembre à 10 h 30 à La Forest.

CATÉCHÈSE DES ENFANTS SCOLARISÉS DANS LE PRIMAIRE

Les inscriptions pour l'année 2009-2010 auront lieu à :

- La Forest : le 7 septembre à 18 h, salle Kerjean
- **St-Divy : le 8 septembre à 20 h, à la Maison des Bruyères**
- St-Thonan, le 9 septembre à 18 h, salle polyvalente

Les parents peuvent inscrire leur enfant à l'une ou l'autre de ces permanences, selon leurs disponibilités.

DÉPART DE NOTRE CURÉ

Clet Méner, notre curé, prend sa retraite à la mi-septembre. Pour lui manifester notre sympathie à cette occasion, tous ceux qui le souhaitent sont invités :

- A se retrouver, pour une soirée festive, le **vendredi 11 septembre à 19 h**, salle socioculturelle du Valy Ledan à St-Divy. L'apéritif sera offert, chacun, ensuite, mangera le pique-nique qu'il aura apporté. Des animations sont prévues au cours de cette soirée. Vous pouvez également vous associer au cadeau qui sera remis à Clet en déposant votre participation soit dans l'une ou l'autre des boîtes à lettres des presbytères de La Forest, St-Divy ou St-Thonan, mention « départ de Clet » ; soit en la remettant à l'un des membres de l'équipe pastorale, ou en la déposant dans la boîte prévue à cet effet lors des messes.
- A participer à la **messe du 13 septembre à 10 h 30 à St-Divy** : messe d'au-revoir à notre curé.

VIE ASSOCIATIVE

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

LES AMIS DE LA LECTURE

Réunion mensuelle le mardi 1^{er} septembre à 20 H 30

Mardi 17 h 30 – 18 h 30	Mercredi 10 h 30-11 h 30
01.09→LE GALL	02.09→DURIF
08.09→KERMARREC	09.09→TANGUY
15.09→LE BEC	16.09→PETERS/ROZEC
22.09→KERMARREC	23.09→TANGUY
29.09→LE BEC	30.09→DURIF
Vendredi 17 h 30 - 18 h 30	Samedi 11 h 00 – 12 h 00
04.09→MESMEUR	05.09→LAOT
11.09→GUILLERM/KERVAREC	12.09→LE GOFF
18.09→FEREC	19.09→LAOT
25.09→MESMEUR	26.09→LE BORGNE
02.10→GUILLERM/KERVAREC	03.10→LAOT

ST-DIVY GYM YOGA

GYM : reprise des cours à la salle C au complexe sportif du Valy Lédan à compter du **14 septembre 2009** :

- Lundi de 20 h 30 à 21 h 30 (gym tonique)
- Mardi de 9 h à 10 h (gym entretien)
- Mercredi de 18 h 30 à 19 h 30 (gym tonique)
- Jeudi de 14 h 30 à 15 h 30 (gym retraités)

Cotisation : 78 € - Contact : Mme FRITSCH Marie Claire au ☎ 02.98.20.38.04

YOGA : reprise des cours à la Maison des Bruyères à compter du **lundi 21 septembre 2009** :

- 18 h 30 à 20 h : cours débutants
- 20 h 30 à 22 h : cours initiés

Cotisation : 39 € pour l'adhésion au club de gym + cotisation trimestrielle au cours de yoga - Contact : Mme PAGE Cécile au ☎ 02.98.72.53.00

Certificat médical obligatoire pour la gym et le yoga

INSCRIPTIONS A L'ECOLE STE MARIE

La directrice, Nathalie FILY, vous informe qu'elle sera présente tous les matins de 10 h à 12 h. Renseignements au ☎ 02.98.20.20.97 ou ☎ 09.61.31.76.67 – mail : ecolesaintemarie@wanadoo.fr

SDS TENNIS DE TABLE

La saison reprend à SDS TENNIS DE TABLE, saison qui promet d'être à nouveau riche en événements et particulièrement sur le plan sportif avec l'accession de l'équipe fanion en Nationale 1 soit le plus haut niveau amateur ; seul le club professionnel de HENNEBONT (meilleur club français actuel) fait mieux en Bretagne. Cette réussite est le fruit de plus de 30 ans de travail (le club a vu le jour en 1977), de ténacité et d'envie de faire toujours mieux. Malheureusement le départ de 2 joueurs de l'équipe fanion, pour raisons professionnelles, laisse augurer une saison très difficile ; mais ne boudons pas notre plaisir, il y aura encore du spectacle salle du Valy Lédan avec les réceptions de BOULOGNE BILLANCOURT, RAMBOUILLET, ABBEVILLE et AMIENS ; les 3 déplacements en 1^{ère} phase sont programmés à TOURS, BORDEAUX et BRUILLE (près de LILLE). La saison commence le 19/09 par un déplacement à TOURS.

Reprise également pour les **3 équipes de Régionale** avec les réceptions, **dimanche 20/09** de LANDIVISIAU, PERROS GUIREC et la T.A. RENNES.

L'autre gros événement de la saison se tiendra en Mai 2010 avec la 2^{ème} édition du tournoi national (30 avril, 1^{er} mai et 2 mai 2010).

La **reprise des entraînements pour les jeunes** (baby ping et débutants) est fixée au **07/09/2009**.

Une **séance de signatures de licences** est programmée le **samedi 29/08/2009** à l'occasion du stage interne qui se déroulera salle du Valy Lédan (à partir de 10h).

Pour tous renseignements, s'adresser à André KERNEIS (☎ 02 98 20 31 03) ou Thomas KERNEIS (☎ 06 62 82 21 65).

Bonne fin de vacances et bonne reprise à toutes et à tous.

THEATRE OXYGÈNE

Inscriptions : enfants, adolescents, adultes

Les inscriptions aux activités théâtrales auront lieu uniquement le **vendredi 11 septembre** à 18 h 30 à la **Maison des Bruyères** à St-Divy. Aucune inscription ne sera prise par téléphone. Pour les enfants et les adolescents, nous demandons aux parents de les accompagner. Le bureau de l'association souhaite sensibiliser les parents sur la vie de l'association, la faible participation à l'assemblée générale le 26 juin n'a pas permis de renouveler le bureau. L'année passée a été un vrai succès : effectifs, animations, spectacles ; Le bureau de l'association souhaite pérenniser et consolider ces succès mais ne pourra le faire que par l'implication active de plus de familles dans la vie de l'association. Nous débiterons par une information sur le déroulement de l'année, les horaires, les animations prévues pour la saison, le fonctionnement de l'association. Les inscriptions seront prises à l'issue de ces échanges. Nous clôturerons cette rencontre par un pot. Merci de votre compréhension.

COMITE DE JUMELAGE

Réservez, dès à présent, le **samedi 19 septembre** pour une **grande soirée pop rock** animée par le groupe SONEKA à la salle du Valy Lédan. Prix de l'entrée 8 € - 5 € jusqu'à 16 ans – Gratuit pour les moins de 12 ans. Restauration sur place – Renseignements au ☎ 06.16.31.11.11

TELETHON 2009

Réunion de préparation le mardi 8 septembre à 20 h 30 à la salle polyvalente à La Forest Landerneau. Ouvert à tous.

PETITES ANNONCES

- **Loue** à St-Divy, **maison T5**, 110 m², 4 chambres, 630 m² de terrain, libre à partir de décembre ☎ 02.98.20.22.43 (laissez un message, nous vous rappellerons)
- **A louer maison T6** à St-Divy, quartier calme.
Rdc : salon, séjour ouvert sur cuisine, 1 chambre et WC
Etage : 3 chambres, salle de bain, WC
Maison sur sous-sol – Chauffage gaz – jardin clos 600 m²
loyer CC : 750 € - ☎ 02.98.20.24.56 – ☎ 06.84.24.84.25
- Anne-Charlotte, 19 ans, possédant le permis et un véhicule vous **propose de garder vos enfants** le weekend et pendant les vacances scolaires – Tarif : 7 € de l'heure ☎ 06.73.59.77.64
- Dame **ferait heures de ménage ou repassage** sur StDivy et communes environnantes ☎ 02.98.20.20.48
- **A vendre** bois de chauffage ☎ 02.98.20.21.80
- **Cherche personne allant à Brest** le matin entre 8 h et 8 h 30 – Départ bourg de St-Divy pour Kéraudren Kergaradec (lun., mar., jeu., ven.) ☎ 02.98.20.22.00
- **St-Thonan**, hors lotissement en impasse à 1 mn de la voie express, 10 mn de Brest ou Landerneau, **à louer 1 maison neuve** contemporaine très lumineuse non mitoyenne exposée sud sur un jardin paysage clos avec talus, de 1000 m², libre le 1^{er} août 2009. Composition : 4 chambres, 2 salles de bain, grand garage, grenier isolé, cuisine aménagée, nombreux placards et rangements, chauffage gaz de ville, cheminée, terrasse ensoleillée, etc... loyer justifié : 780 €. Téléphoner au ☎ 06.07.76.07.80 ou ☎ 02.29.05.19.77 (répondeur)
- **Perdu**, secteur Rescrenn, **chatte siamoise** " Caline " 10 ans, tatouée "DJR 391 "Merci de contacter le ☎ 02.98.20.20.71
- **A louer**, StDIVY, **2 gîtes meublés**, 2 chambres, cheminée, 2 terrasses, internet, de septembre à juin. Merci de contacter : ☎ 02.98.20.20.71(HR) ☎ 06.12.26.52.12

OBJET TROUVE (disponible en Mairie) :

Lunettes de vue enfant

DIVERS

AMICALE LAÏQUE – LA FOREST-LANDERNEAU - CHORALE

Pour la rentrée de Septembre, nous recherchons de nouvelles voix.... Nous proposons à toute personne, souhaitant mieux connaître cette activité de nous rencontrer au forum forestois des associations (5 sept 14 h), de participer à la séance du **10 septembre** (salle Kerjean 20 h 30) ☎ 02.98.20.24.93 ou ☎ 02.98.20.33.37

LA CROIX-ROUGE DE LANDERNEAU **recherche des bénévoles**

Pour postuler, vous devez être en bonne forme physique et âgée d'au moins 16 ans. Si vous êtes sérieux, motivé et intéressé, veuillez contacter Stéphane BELLEC au ☎ 06 62 84 41 31 ou par mail stephane.bellec@croix-rouge.fr. Vous pouvez également vous présenter à la réunion mensuelle à 20 h 30 tous les 1^{er} vendredi de chaque mois.